

PUPenVol

Compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire Du 18 janvier 2017

Personnes présentes et représentées :

23 personnes présentes et 22 personnes représentées

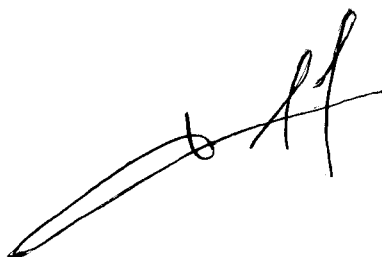
Le Président constate que le quorum statutaire étant atteint, soit 45 personnes présentes et représentées par rapport à 83 adhérents à jour de leur cotisation (article 4 et 5 des statuts), déclare l'Assemblée Générale Extraordinaire ouvert.

Après avoir accueilli les adhérents et sympathisants de l'association PUPenVol, le Président, Gilles VOGEL, confie le pilotage de la séance à Bernard AUBERT, membre du Conseil d'Administration.

Cette Assemblée Générale Extraordinaire propose la modification de l'article 6 des statuts de l'association, portant respectivement à 6 et 15 les nombres minimum et maximum de membres du Conseil d'administration, permettant ainsi à l'avenir son renouvellement par tiers.

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est close.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a loop and a vertical stroke.